



# OFFRE DE STAGE

## Initiation de l'observatoire photographique des paysages et du changement climatique

Date de parution : 22 décembre 2023

Date limite de candidature : 12 janvier 2024

Stage de niveau Master 2

6 mois

### Structure d'accueil :

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Baronnies provençales

575 Route de Nyons

26510 SAHUNE

### Contexte et objectif de la démarche

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère dont les missions fondamentales sont :

- \* La préservation et valorisation des paysages et patrimoines naturels et culturels
- \* L'aménagement du territoire
- \* Le développement économique, social et culturel du territoire
- \* L'accueil, l'éducation et l'information des publics
- \* L'expérimentation et l'innovation.

Les actions du Parc s'organisent autour d'un projet concerté de développement durable. La charte du Parc constitue la liste des objectifs et des engagements retenus pour mettre en œuvre ce projet. La charte du Parc des Baronnies provençales a été approuvée pour 15 ans. Le Parc est actuellement engagé dans l'évaluation à mi-parcours de la charte, obligatoire dans le cadre de son label, il devra bientôt engager la révision de sa charte en 2026.

En matière d'aménagement et de paysages, la charte fixe aujourd'hui les objectifs suivants, et principalement :

- \* III.1.2 Favoriser des projets d'aménagements cohérents et solidaires
- \* III.3.1 Maîtriser la consommation foncière en accompagnant le développement d'un urbanisme rural
- \* III.4.2 Aménager en ménageant le territoire dans le respect des patrimoines, du caractère et des potentialités du paysage, notamment éviter la banalisation et l'artificialisation du territoire en préservant la diversité et la représentativité des paysages caractéristiques, veiller à l'inscription du patrimoine routier, des paysages et des patrimoines, dans la perspective de leur intérêt patrimonial

Pour y répondre, les élus du Parc ont décidé de la mise en œuvre d'une stratégie paysagère qui passe notamment par l'élaboration d'un plan de paysage et la mise en place d'un observatoire photo des paysages et du changement climatique.

La réalisation des objectifs de la charte doit être évaluée régulièrement notamment à partir de différents indicateurs pré-identifiés, l'outil observatoire photographique des paysages



Une autre vie s'invente ici



575 route de Nyons \* 26510 \* SAHUNE \* Tél. : 04 75 26 79 05 \* [smbp@baronnies-provencales.fr](mailto:smbp@baronnies-provencales.fr) \* [www.baronnies-provencales.fr](http://www.baronnies-provencales.fr)

**58** PARCS NATURELS RÉGIONAUX EN FRANCE

Alpes, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme, Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Hortloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonne en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

constitue un outil supplémentaire pour mesurer mais aussi rendre compte des évolutions des paysages et indirectement évaluer les politiques d'aménagement qui s'y croisent et s'y impriment. Il constitue également un support d'animation et de concertation qui a fait ses preuves.

## Présentation du projet

---

Un observatoire photographique des paysages (OPP) est un outil des politiques publiques nationales en matière de paysage qui permet de comparer plusieurs photos réalisées selon le même point de vue, le même cadre, reconduites à des pas de temps définis, tous les 5 ans par exemple. La prise de photo à partir du sol, au contraire des images satellites, permet d'apprécier le paysage tel que vécu. L'accumulation dans le temps des séries photographiques renseigne sur les transformations d'un territoire, des plus rapides comme des plus lentes : impact du changement climatique sur une forêt, de l'implantation d'une infrastructure, de la revitalisation d'un bourg, de l'étalement urbain, de l'évolution des pratiques agricoles, etc. En cela, l'OPP est à la croisée de toutes les problématiques actuelles, qui sont autant de sujets d'intervention publique.

Des démarches très variées ont été développées, notamment dans les Parcs, les Grands Sites, etc. Mais il existe un protocole très précis pour l'observatoire national des paysages :

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/les-observatoires-photographiques-du-paysage-21>

En rendant visible les changements en cours, il est un médium au service du partage de la connaissance et de l'analyse des mécanismes à l'œuvre derrière ses transformations, ce qui en fait un outil de facilitation des débats pour questionner le devenir des paysages et faire émerger des orientations communes. C'est pourquoi le Parc souhaite initier son observatoire photographique des paysages et du changement climatique en même temps que la démarche de Plan de paysage. Il viendra ainsi compléter la boîte à outils des démarches de participation citoyenne de celui-ci. L'initiation de l'observatoire photographique des paysages à partir d'ateliers citoyens permet par ailleurs d'explorer voire de renforcer les liens sensibles tissés entre les habitants et leurs paysages. L'observatoire photographique partagé du paysage constitue un outil de projet de paysage.

Les Parcs de la Région Sud ont mutualisé un outil SIT d'observatoire photographique des paysages afin d'en proposer une libre consultation en ligne : <https://geo.pnrsud.fr/observatoire-du-paysage>. Il s'agit pour le Parc des Baronnies provençales d'utiliser cet outil et d'ouvrir la réflexion pour sa déclinaison avec les Parcs de la région AURA.

*« Le paysage est certes reflet et dépôt des dégradations que lui inflige l'activité humaine ; mais néanmoins, dans le même temps, miroir d'aspirations, de pratiques et de désirs d'habilité du monde. »  
JM Besse. La nécessité du paysage. Editions Parenthèses*

## Objectifs du stage

---

Le stage proposé a pour objectif de préfigurer l'observatoire photographique du paysage et du changement climatique du territoire du Parc. En lien étroit avec l'élaboration du Plan de Paysage qui sera confiée à un groupement de prestataires, il s'agira de proposer un tableau de bord pour la mise en place et le suivi de l'observatoire et de définir un premier itinéraire photographique (les différents points où seront reconduites les séries photographiques), en s'appuyant sur une démarche de participation citoyenne.

### Missions proposées au stagiaire

---

- \* Découverte du fonctionnement du Parc et appui à la chargée de mission aménagement et paysage, en particulier dans l'élaboration du Plan de Paysage
- \* Consolidation de la base de données des ressources et connaissances sur la thématique, paysage sur le territoire du Parc. Prise de connaissance des caractéristiques et dynamiques paysagères du Parc (analyse documentaire, reconnaissance de terrain)
- \* Réalisation d'un petit benchmarking des observatoires photos des paysages, en lien avec les inter-parcs auxquels participe le Parc des Baronnies provençales : objectifs, démarches de mise en place, outils de valorisation et d'animation, modalités concrètes de mise en œuvre et de reconduction, outils SIT, etc. A partir de là, proposition d'un scénario pour le Parc : objectifs, étapes, principes d'animation et de valorisation, etc. synthétisé dans un tableau de bord
- \* Proposition d'une méthode de participation habitants et parties prenantes (élus, sociaux-professionnels, etc.) coordonné au processus participatif du plan de paysage et coanimation d'ateliers participatifs
- \* Proposition de critères pour la sélection des itinéraires photographiques qui serviront à la reconduction de photos et avec géolocalisation des points de vue. Cette grille de sélection s'appuiera sur les enjeux du territoire déjà identifiés (charte du Parc notamment, évaluation à mi-parcours) ou mise en évidence dans le plan de paysage et dans les ateliers participatifs. Plusieurs scénarii pourront être proposés combinant le protocole national, des approches thématiques liées aux enjeux, des approches plus sensibles et participatives... Cette phase du travail sera réalisée également en recueillant par thématique les besoins des différents chargés de mission du Parc
- \* Constitution d'une première série photographique avec fiches descriptives de ces points de vue. L'existence de photos anciennes pourra aussi être un critère pertinent pour choisir ces points de vue. Il s'agira de constituer une première base de photos anciennes en lien avec les partenaires, les communes et les ateliers participatifs. Réalisation d'une cartographie SIG.
- \* Proposition d'interventions artistiques permettant la matérialisation de certains de ces points dans le site à travers un programme pluriannuel par exemple
- \* Présenter les différentes étapes du le travail aux chargés de mission concernés, aux

élus du Parc et au comité de pilotage (commun avec le Plan e Paysage) et proposer un support de communication

- \* Nourrir l'espace dédié au Parc dans le SIT OPP des Parcs de Paca et créer du lien avec l'interparc de la région AURA – établir le lien avec la photothèque du Parc

## Durée du stage

---

Stage de 6 mois dès mars 2024

## Conditions d'accompagnement et d'encadrement

---

Le stage sera encadré par la chargée de mission Aménagement et paysage du syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, Fabienne Méline. Un point sera réalisé chaque semaine sur l'avancement du travail.

L'encadrement pédagogique doit être continu sur l'ensemble de la période du stage.

Les modalités d'absence ou de congés sont à définir avant le début du stage et à inscrire dans la convention. Les stagiaires n'ont pas accès aux récupérations, congés ou RTT.

Le syndicat mixte du Parc est convié à la soutenance et participe le cas échéant aux délibérations.

## Profil

---

### ◆ Formation – profil d'études

Niveau M2 ou dernière année d'école de paysage ou géographie, cartographe ou d'ingénieur dans le domaine Géographie - paysage

### ◆ Compétences – connaissances – savoir-faire

- \* Bonne connaissance du système paysage et forte sensibilité à la démarche de projet de paysage à différente échelle
- \* Analyse et représentation cartographique
- \* Compétences graphiques et créativité
- \* Bonne capacité rédactionnelle
- \* Sensibilité et intérêt pour l'outil photographique et autres médias (vidéo, captation sonore...)
- \* Word, Excel, QGIS, logiciels de création et de présentation numériques appréciés (type InDesign, Photoshop, canva, etc.)

### ◆ Savoirs-être

- \* Aptitude à travailler en équipe
- \* Autonomie et initiative

- \* Sens de l'organisation
- \* Sens du contact, capacité à animer un groupe, capacité d'écoute
- \* Intérêt à la découverte d'un territoire et ses enjeux

## Conditions

---

- \* Date de démarrage : Dès le mois de mars 2024
- \* Portage du stage : syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- \* Localisation : Le stage sera basé à la maison du Parc à Sahune
- \* Déplacements : Permis B obligatoire – véhicule souhaité
  - Des véhicules de service sont mis à disposition de l'équipe et du stagiaire si disponibilité. Le cas échéant, la personne devra utiliser son véhicule personnel et se fera rembourser les frais.
- \* Indemnités de stage : stage indemnisé, 1/3 SMIC
- \* Contacts : [fmeline@baronnies-provencales.fr](mailto:fmeline@baronnies-provencales.fr)
- \* Dépôt des candidatures
- \* Un CV + lettre de motivation doivent être adressés à Mme la Présidente du syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et envoyés par courriel à [fmeline@baronnies-provencales.fr](mailto:fmeline@baronnies-provencales.fr) Vous pouvez joindre un portfolio à votre candidature.
- \* Date limite de candidature : **12 janvier**. Les entretiens (visio) seront réalisés la semaine suivante.